

**LA SUBJECTIVITÉ EN CO-CONSTRUCTION DANS LES CHRONIQUES DE LA  
PRESSE ÉCRITE AU CAMEROUN : ANALYSE PRAGMATIQUE DE QUELQUES  
MODALISATEURS DANS LES EXTRAITS DE *MUTATIONS* ET *LE MESSAGER*  
DE JANVIER À AVRIL 2018**

**Pierre Sonore DJIOGUE TAZUFOUO**

Ecole Doctorale Sciences Sociales et Humaines de l'Université de Douala, Cameroun

Laboratoire de Langues et de Linguistique

[pierresonre@yahoo.fr](mailto:pierresonre@yahoo.fr)

**Résumé :** Ce travail porte sur la subjectivité dans les chroniques de la presse écrite au Cameroun en général et sur les extraits de *Le Messenger* et *Mutations* de janvier à avril 2018 en particulier. Il est motivé par notre volonté de voir si les marqueurs de subjectivité déployés dans les chroniques rendent compte de la seule implication du locuteur. Pour cela, en prenant appui sur les travaux de Kerbrat-orecchioni sur la théorie de l'énonciation (1980) et plus précisément sur l'étude des subjectivèmes, nous avons étudié quelques modalisateurs dans ces chroniques. Elle a été complétée par les travaux de Rabatel (2005 A, p.1-22) et (2012, p. 23-42) sur le positionnement énonciatif. Il ressort de notre analyse que la chronique, genre essentiellement subjectif, n'est pas l'expression de la seule pensée et/ou volonté de son auteur. Ce dernier est conditionné par des faits externes comme l'actualité, la ligne éditoriale, le besoin commercial, etc. Par conséquent, nous pensons que dans les chroniques de *Le Messenger* et *Mutations* en particulier, la subjectivité est toujours en co-construction.

**Mots clés :** subjectivité, chronique, presse écrite, modalisation.

**Abstract :** This work focuses on subjectivity in chronicles of the written press in Cameroon in general and on extracts from *Le Messenger* and *Mutations* in particular, from January to April 2018. It is motivated by our desire to see if the markers of subjectivity deployed in the chronicles account for the sole implication of the speaker. For this, drawing from the work of Kerbrat-Orecchioni on the theory of enunciation (1980) and more precisely on the study of subjectivisme, we have studied some modalisers in these chronicles. It was completed by Rabatel's work (2005 A, p.1-22) and (2012, p. 23-42) on enunciative positioning. It results from our analysis that the chronicle, an essentially subjective genre, is not an expression, only of the thinking and/or will of the author. The latter is conditioned by external factors like current events, editorial policy, commercial needs, etc. we therefore believe that in the chronicles of *Le Messenger* and *Mutations* in particular, subjectivity is still in co-construction.

**Key words:** subjectivity, chronicles, written press, modalisers.

## Introduction

Benveniste (1966, p. 259) envisage la subjectivité comme « la capacité du locuteur à se poser comme sujet. » dans le prolongement de sa pensée, Kerbrat orecchioni (1980) fait l'inventaire des marqueurs de subjectivité au rang desquels les modalisateurs. Pour Charaudeau (1992, p. 572), « la modalisation est le pivot [de l'énonciation] dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur (Loc Interloc), à lui-même (Loc Loc) et à son propos (Loc Propos). »

Cependant dans les chroniques de *Le Messenger* et *Mutations*, ces positions semblent ne pas être exclusivement celles du locuteur même quand l'énoncé est pris en charge par lui. C'est pourquoi, notre étude portant sur la modalisation du discours de presse en général et sur la chronique de *Le Messenger* et *Mutations* en particulier ambitionne d'analyser, au-delà des marqueurs de la modalisation qui rendent compte de la subjectivité du locuteur, les autres voix qui émergent dans son texte. Autrement dit, nous étudierons les sources de la modalisation dans les chroniques de *Le Messenger* et *Mutations*.

### 1. Les marqueurs de la modalisation dans les chroniques de *Le messenger* et *Mutations*

En marge de la classification des modalités proposée par Nicole Le Querler (2004, p 643-656), qui entraîne le chevauchement dans la classification des éléments étudiés, nous avons organisé notre étude autour de trois grands groupes à savoir : la modalisation par le lexique, la modalisation par la syntaxe et la modalisation par le positionnement énonciatif.

#### 1.1. Modalisation par le lexique

Le lexique mobilisé dans un texte et en particulier dans les chroniques étudiées trahit fort bien les intentions de celui qui l'utilise. Dans ce cadre, nous allons nous intéresser aux noms, aux adjectifs et aux adverbes.

##### 1.1.1. Les substantifs

Lorsque *Mutations* numéro 4541 du 23 janvier 2018 titre : « **La prison** électorale camerounaise », le terme « prison » employé au sens connoté décline déjà l'appréciation du locuteur et sa position vis-à-vis de l'objet de son discours. Bibou Nissack fustige le processus électoral qui, à son avis est verrouillé et inadapté pour faciliter l'expression libre des opinions. Cette position se trouve renforcée par le métalangage déployé dans son texte. Le substantif « prison » est chargé d'une modalité

appréciative qui s'associe et se confond aux modalités implicative et intersubjective, pour reprendre les termes de Nicole Le Querler (2004, p 643-656). Ceci parce qu'au même moment, il déprécie, fait la satire et cherche à pousser au changement ou à la révolte.

### 1.1.2. *Les adjectifs*

Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 94) distingue des adjectifs subjectifs qui sont une source évaluative du locuteur et les adjectifs objectifs qui donnent une neutralité au discours. Elle subdivise les adjectifs subjectifs en deux groupes à savoir les évaluatifs qui apportent une appréciation et les affectifs qui permettent d'exprimer un sentiment.

Lorsque Jacques Doo Bell dans sa chronique du 16 février 2018 écrit : « le directeur **général** du Bureau **international** du travail... était là pour évaluer les avancées du Cameroun en matière de travail **décent** » ;

Les adjectifs qualificatifs ici mis en gras n'ont aucune valeur modalisante. Ils expriment des faits considérés comme objectifs, qui ne dépendent pas du locuteur/énonciateur.

Par contre, les adjectifs « macabre », « arbitraire », « inexorable », « mordante », « empoisonnée », etc, utilisés par Eduard KINGUE ont une forte connotation subjective : « Loin de la comptabilité *macabre*,...ou le découpage administratif *arbitraire*... » (Le Messenger numéro du 24 janvier 2018), « C'est sur le chemin de son *inexorable* déclin, que le régime, confondant vitesse et précipitation... Et l'ironie *mordante* des jeunes en dit long...la Can...est un cadeau *empoisonnée* » (Le Messenger numéro du 07 février 2018).

On peut y lire une prise de position par rapport au fait présenté. Il est en opposition de phase avec ce qu'il présente et cela conditionne le choix des adjectifs majoritairement péjoratifs. Dans le premier exemple, le locuteur fait une satire de la gestion de l'administration en place. Il la qualifie de « macabre » c'est-à-dire triste, regrettable, mortuaire, etc. en plus, elle est « arbitraire », sans aucune base logique. Nous sommes dans ce cas en présence des adjectifs affectifs.

Les adjectifs non qualificatifs eux aussi servent dans certains cas à prendre position. S'adressant au Président de la République, le citoyen et chroniqueur Jacques Doo dans son texte du 09 mars 2018 écrit : « vous avez fêté le 13 février dernier au milieu des **vôtres**. [...] Votre joie, votre bonheur, ...vous avez été trompé par **vos** « créatures »... Ce que vous venez de faire avec **votre** conseil constitutionnel ».

À travers les adjectifs et pronoms possessifs en gras, il veut se démarquer parce qu'il ne se reconnaît pas comme étant des « siens » (le favoris du président), encore moins sa « créature ». Il conteste ses agissements et ses décisions. Il refuse de se reconnaître dans le conseil constitutionnel mis sur pied qui semble ne pas combler ses attentes. Il partage cette idée et cette contestation avec ses lecteurs.

### 1.1.3. Les adverbes

Alexandra Dumont, Claudine Rousseau et Amélie Sicard-Dequoy dans la « Démarche active de découverte sur les adverbes modalisateurs » (consulté sur <https://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca>, le 25 janvier 2019 à 22H.) font une différence entre les adverbes modalisateurs et ceux qui ne le sont pas. Elles proposent quatre règles d'identification de l'adverbe modalisateur.

- Pour identifier un adverbe modalisateur, on le remplace, dans un même contexte, par un terme plus neutre ou on l'efface.
- Les adverbes qui occupent les fonctions syntaxiques de modificateur de l'adjectif ou de l'adverbe sont modalisateurs.
- Lorsqu'ils sont déplacés en début de phrase, les adverbes modalisateurs compléments de la phrase ou modificateurs du verbe ne peuvent être mis en relief par C'est...que sans que la phrase ne devienne asyntaxique.
- Lorsqu'ils sont en début de phrase, les adverbes non modalisateurs occupant la fonction de complément de la phrase ou de modificateur du verbe peuvent être mis en relief par C'est...que sans rendre la phrase asyntaxique.

Les adverbes modalisateurs sont mis en gras dans les passages ci-après : « la coupure d'internet la **plus** longue sur le continent... C'est la conséquence de la crise anglophone qui **aujourd'hui** s'installe **dangereusement** dans les esprits. » (Edouard Kingue, *Le Messager* numéro 4995 du 24 janvier 2018.) ; « Ooooh...comme il est amer pour le palais délicat de mémoire patriotique qu'un grand homme d'Etat soit assassiné pour être remplacé dans l'usage du fruit de son travail par des hommes de pailles pleins d'opportunisme et **totalemment** dépourvus de considérations nationales patriotiques. ...l'Etat qu'ils s'empressèrent **goulument** d'accaparer les reines du pouvoir... » (Bibou Nissack, *Mutations* numéro 4536 du 16 janvier 2018.)

Ces adverbes jouent plusieurs rôles. Ils peuvent exprimer un sentiment (favorable ou pas), un jugement (favorable ou non) la certitude ou l'incertitude à propos du fait présenté.

L'adverbe « dangereusement » laisse voir que le chroniqueur exprime son inquiétude face à la crise qui gagne du terrain. L'adverbe peut fonctionner ici comme une interpellation à s'intéresser davantage à la question et de limiter les dégâts futurs.

De l'autre côté, il trouve les dirigeants « **totalem**ent dépourvus » de tout esprit de patriotisme ; ils sont des aventuriers égoïstes « goulument » qui trahissent la mémoire de ceux qui ont combattu pour l'indépendance.

## 1.2. *Modalisation par la syntaxe et le style*

Le choix du lexique et du style dans la rédaction du texte peut relever les intentions de l'énonciateur.

### 1.2.1. *Les modalités de phrases*

La modalité la plus utilisée dans les chroniques est l'assertion. Cette modalité se limite à la transmission de l'information le plus souvent de façon neutre. Cependant, quelques modalités assertives peuvent de façon implicite livrer quelques commentaires. « La nouvelle année débute mal pour les représentants du Cameroun sur la scène internationale » (Jacques Eric Andjick, Mutations numéro 4549 du 02 février 2018.) ; « Si vous effectuez un sondage public au Cameroun sur le rôle de la banque, vous entendrez des réponses aussi loufoques que surprenantes. » (Lucien Ntamag, Mutations numéro 4556 du 14 février 2018.)

Dans ces extraits, les chroniqueurs livrent l'information avec une certaine certitude. Au premier abord, cette information peut être reçue et comprise comme telle. Cependant, lorsqu'on s'intéresse au sens des mots choisis, on peut déduire des informations implicites. Nous aborderons cet aspect plus bas.

Les autres modalités dignes d'intérêt sont les modalités interrogatives et les modalités exclamatives.

L'interrogation a une valeur rhétorique. On peut lire la contestation du chroniqueur qui refuse d'admettre, comme l'autorité administrative, l'existence du travail décent au Cameroun : « Dans ces conditions-là, peut-on parler de travail décent ? » (Jacques Doo Bell, Le Messager numéro 5011 du 16 février 2018.).

L'exclamation exprime l'indignation du chroniqueur. Il s'indigne de l'attitude de ces gouvernants qui ne se soucient pas des gouvernés. « on nous a dit que nous sommes la clé du développement, mais ils ont oublié de nous dire que le cadenas du

développement a été changé ». *Il y a dol !!!* » (Edouard Kingue, *Le Messager* numéro 5004 du 07 février 2018.)

### 1.2.2. *Les figures de style*

Les figures de style sont généralement fondées sur des images dans le but de tenter d'exprimer plus profondément la pensée de celui qui parle. Certaines d'entre elles expriment le point de vue de l'auteur au-delà de ce qui est dit.

Bibou Nissack utilise la métaphore « prison électorale » pour dire que tout est verrouillé et conditionné. Il estime donc qu'il ne s'agit que d'un faux jeu embrigadé par un groupe d'individus.

Quand le chroniqueur assimile l'APE et le franc CFA à la peste et au choléra. Cette autre métaphore nous fait comprendre que de son point de vue, ni l'un, ni l'autre n'est souhaitable. Son dégoût est clairement manifesté. Observons ces autres phrases : (1) « Pour désamorcer *la bombe du chômage* des jeunes, le gouvernement procède de temps en temps à des recrutements des diplômés de l'enseignement supérieur. » (Hyperbole), (Jacques Doo Bell, *Le Messager* numéro 5011 du 16 février 2018.)

(2) « Beaucoup de mots (présidentiels) ne font malheureusement pas moins de maux pour le Cameroun » (paronomase doublée d'une litote), (Bibou Nissack, *Mutations* numéro 4555 du 13 février 2018.)

Dans l'hyperbole, le chroniqueur estime que le chômage des jeunes est débordant, qu'il a atteint son pic et serait près à produire des effets néfastes. Il devient un danger (bombe). En même temps, les recrutements effectués par le gouvernement se présentent comme des artifices sans intérêts réels mais avec pour seul souci d'atténuer les tensions sociales.

Le chroniqueur semble affirmer en (2) que la gestion du Président est la moins adaptée étant donné qu'il causerait plus de tort à la Nation. Ses paroles seraient à son avis à l'origine d'un certain nombre de problèmes que connaît notre société.

### 1.2.3. *L'implicite et l'inférence*

(3) « Un danseur ne peut par conséquent nullement apporter son concours à la neutralisation de l'orchestre dont la musique rythme ses pas habiles et son déhanché tranchant. » (Bibou Nissack, *Mutations* numéro 4555 du 13 février 2018.)

(4) « Aujourd'hui tout est « oshible » (possible). Tout peut arriver demain, même la victoire à la présidentielle. » (Edouard Kingue, *Le Messager* numéro 5019 du 28 février 2018.)

(5) « Que faire pour refaire un Cameroun au moins semblable ou proche de celui que vous avez reçu de votre prédécesseur ? » (Jacques Doo Bell, Le Messenger numéro 5026 du 09 mars 2018.)

(6) « Ceux qui veulent vous voir mourir à la tâche ne vous aiment pas, encore moins votre famille. » (Jacques Doo Bell, Le Messenger numéro 5026 du 09 mars 2018.)

Dans ces passages illustratifs de l'implicite, nous pouvons dégager quelques présupposés. Dans l'exemple (4) en s'appuyant sur le terme « aujourd'hui », le locuteur fait comprendre qu'avant il n'était pas possible de penser une victoire de l'opposition à la présidentielle. Une présidentielle qui semble être la chose la plus difficile à convoiter « même à la présidentielle ». En (5), le chroniqueur dit de façon implicite que le prédécesseur du Président lui a laissé le pays dans un état acceptable. En (6), on peut comprendre que le Président ne reste plus au pouvoir de son plein gré, il le fait à la demande de certaines personnes.

Plusieurs sous-entendus sont envisageables dans ces énoncés. En (3), parlant du Président de la République et du Président du Conseil Constitutionnel, le chroniqueur assimile le premier au chanteur ou à l'orchestre et le second au danseur. Il fait comprendre par cette image que le conseil constitutionnel est une structure aux ordres, puisque son président devra tout faire pour plaire à son maître, à son chef d'orchestre sinon il arrête la mélodie. Il n'est donc pas convaincu du travail et de la neutralité de cette structure. Le conseil constitutionnel est à ses yeux une institution à la solde du Chef de l'Etat. Par contre en (6), il estime que Paul Biya est déjà vieux, il lui demande de se reposer pour son propre intérêt et celui de sa famille. Il l'invite à ne pas écouter ceux qui le sollicitent encore pour une autre mandature car ceux-là selon lui ne l'aiment pas.

### **1.3. Modalisation par le positionnement énonciatif**

Le positionnement énonciatif développé par Alain Rabatel (2005 A, p.1-22) et (2012, p. 23-42) est assez proche de la notion du discours rapporté. Il s'agit de l'attitude du chroniqueur face aux propos qu'il reprend. Il peut le faire de façon neutre et on parle de prise en compte, il peut les rapporter en y marquant son adhésion et on parle de prise en charge, il peut également essayer de se mettre à la place de l'autre et il s'agira du déplacement emphatique.

- (7) « C'est lui a dit que « *pour son développement, celui du Cameroun bien entendu, l'emploi et le travail décents doivent être une priorité absolue.* » (Jacques Doo Bell, *Le Messager* numéro 5011 du 16 février 2018.)
- (8) « Il nous souvient que l'exercice initié par une chaîne de télévision locale l'année dernière avait suscité des réponses telles que : « *La banque c'est pour les riches* », ou encore « *La banque sert à garder mon argent et m'en soutirer un peu.* » (Lucien Ntamag, *Mutation* numéro 4556 du 14 février 2018.)
- (9) « Mais, les responsables de l'entreprise Piccini,[...]et ceux de l'entreprise Yenigûn Construction et Commerce [...], martèlent que ces enceintes seront prêtes pour la CAN 2019. » (Jacques Eric Andjick, *Mutations* numéro 4583 du 23 mars 2018.)
- (10) « Et le Président de la République de dire dans son message à la nation le 31 décembre 2006 : « *...Aussi longtemps qu'une partie de notre population souffrira de la pauvreté, que l'égalité des chances ne sera pas garantie pour tous, que l'avenir de notre jeunesse sera incertaine, notre tâche ne sera pas terminée(...)* » Depuis 12 ans, avons-nous avancé ? Pas sûr ! » (Jacques Doo Bell, *Le Messager* numéro 5011 du 16 février 2018.)
- (11) « Dans le même entretien, Guy Ryder, parlant des relations entre le Cameroun et le BIT, les trouve « *très positivement* ». Comme tout propos politique ou diplomatique, il faut pouvoir lire entre les lignes. » (Jacques Doo Bell, *Le Messager* numéro 5011 du 16 février 2018.)
- (12) « Ce qui est vrai Monsieur le Président, tous, nous sommes « *sur terre en passant* » Je reprends là le titre de l'excellent roman du brillant esprit que vous connaissez mieux que moi : François Borgia. » (Jacques Doo Bell, *Le Messager* numéro 5026 du 18 avril 2018.)

### 1.3.1. La prise en compte de l'énoncé

Dans les énoncés précédents, les chroniqueurs rapportent les propos des autres. Ainsi, tous ces énoncés renferment des propos pris en compte puisque les chroniqueurs les considèrent comme existants. Ils les prennent comme tels et les intègrent dans leurs énoncés. De 7 à 9, la prise en compte semble neutre. Les propos repris sont sans aucun commentaire implicite ou explicite. Par contre, dans les autres énoncés les chroniqueurs accompagnent ces propos rapportés d'un certain nombre d'éléments qui renseignent sur leur vision et on assiste aux phénomènes d'imputation et de prise en charge.



### 1.3.2. *L'imputation*

Les énoncés précédents sont tous rattachés à une source première. En plus de ceux pris en compte de façon neutre, nous observons dans 10 et 11 une situation de non prise en charge. Cette situation renforce l'imputation parce que les chroniqueurs marquent leurs désapprobations à partir de certains éléments linguistiques. La locution adverbiale « pas sûr » en 10 et la qualification « propos politique et diplomatique » en 11, créent une distance entre les chroniqueurs et les paroles qu'ils reprennent.

### 1.3.3. *La prise en charge de l'énoncé*

Au-delà de prendre en compte les propos rapportés dans 12, le chroniqueur les confirme et les prend à son compte personnel. Il est d'avis avec celui qui les a tenus. Il y a donc prise en charge de l'énoncé. Il marque son adhésion à ces propos sans ambiguïté.

### 1.3.4. *Le déplacement empathique*

Rabatel (2017, p. 123), reprenant Berthoz 2004, définit l'empathie comme « l'aptitude à se mettre à la place des autres. ». Nous nous intéresserons essentiellement à une empathie mêlée de sympathie vu que nous ne sommes pas en présence d'un dialogue.

« Pour désamorcer la bombe du chômage des jeunes, le gouvernement procède de temps en temps à des recrutements des diplômés de l'enseignement supérieur. La dernière en date entendait enrôler 25 000 impétrants. Le chemin n'était pas pour autant rectiligne parce qu'on était nanti d'un parchemin. Les candidats étant très nombreux, il fallait être parrainé par des « réseaux mafieux » ou s'achètent les places. « On va faire comment ? » s'entendait-on dire quand on s'en offusquait. Recruté, il fallait encore être en mesure d'affronter les aléas d'une affectation dans une bourgade enclavée et sans salaire des mois voire des années durant. La promptitude du traitement des dossiers n'étant pas la force de l'administration camerounaise. Sans argent, on ne peut même pas se déplacer sur Yaoundé pour suivre le sien. De guerre lasse, on finit par « abandonner le poste. »

*Dans ces conditions-là, peut-on parler de travail décent ? Voyons du côté du privé... »*

(Jacques Doo Bell, *Le Messenger* numéro 5011 du 16 février 2018.)

Dans cet extrait de *Le messenger*, on voit le chroniqueur se mettre du côté de cette couche en quête d'emploi. Il utilise le pronom indéfini « on » à valeur inclusive. Ce pronom ne désigne pas seulement les autres au nom de qui il parle, vu qu'il finit par se dévoiler dans la première personne du pluriel « voyons ». En effet, le journaliste,

pour mieux toucher sa cible se met de son côté, partage ses sentiments, ses pensées. « On va faire comment ? » **s'entendait-on** dire. Le verbe pronominal réciproque employé dans cette tournure le fait acteur de cette histoire. Il donne l'impression de faire partie de ceux-là qui souffrent de ce travail qu'il cherche à qualifier d'indécent. Il est donc leur porte voix.

## 2. Les sources de la modalisation dans les chroniques de *Le messenger* et *Mutations*

Qu'elle soit consciente ou non, la modalisation du texte est motivée par un certain nombre d'éléments en fonction d'un but à atteindre. Les enjeux discursifs, organisationnels et subjectifs en sont la base.

### 2.1. Enjeux discursifs

Le chroniqueur peut modaliser son discours dans le but de jouer sur les émotions de son lecteur à propos d'un sujet précis. Pour ce faire, il aborde des sujets proches de lui et/ou l'implique dans son texte.

#### 2.1.1. Exigence liée à l'actualité

Le choix du sujet/thème de la chronique est inhérent à l'actualité ambiante. Ainsi, les modalisateurs choisis répondent fortement de cette actualité et tiennent compte des attentes des masses populaires à qui le texte est adressé. Le chroniqueur dans la majorité des cas étudie le comportement et les réactions de ses compatriotes et adapte son texte de façon à ce que ceux-ci y trouvent leur compte. Parlant du travail décent dans un contexte où une bonne partie des jeunes souffre du chômage et où ceux qui ont un emploi vivent dans des conditions précaires, le chroniqueur peut en toute évidence traiter le secteur des mototaxis et du transport clandestins comme des « Arènes de lutte contre la chômage » (Jacques Doo Bell, *Le Messenger* numéro 5011 du 16 février 2018)

Des néologismes viennent de temps en temps renforcer cette volonté d'épouser l'actualité. « Aujourd'hui tout est « **Oshible** » » (*Le Messenger* numéro 5019 du 28 février 2018.). Voilà le titre choisi par Edouard KINGUE au lendemain de l'investiture de Josua Osih comme futur candidat du SDF à l'élection présidentielle à venir. Ce néologisme qui selon son auteur signifie « possible », dans le contexte d'énonciation, témoigne de la grande surprise qu'a suscitée cette investiture. Cela dans un contexte où on était habitué à la candidature du président de ce parti. L'« Osibilité » rend

compte de la volonté du chroniqueur à voir ce rajeunissement se poursuivre dans les autres partis politiques habitués à la candidature des personnes assez âgées.

### 2.1.2. *Implication du destinataire*

Il est constant que dans la plupart des chroniques, les auteurs cherchent par de procédés divers à faire adhérer leurs lecteurs à leur vision de l'actualité traitée. Qu'ils soient effacés en privilégiant des énoncés pris en compte et imputés, qu'ils soient explicites, ils donnent le plus souvent l'impression au lecteur de parler pour lui.

Ils utiliseront par exemple un registre commun au lecteur, un registre familial par moment et même des néologismes si la nécessité s'impose. « On va faire comment »; « Monsieur le président **vous avez fait fort** »; etc. Voilà quelques expressions du commun de mortel à travers lesquelles les chroniqueurs de *Le Messenger* (numéros 5011 et 5026) font comprendre aux lecteurs qu'ils partagent leur quotidien et par conséquent qu'ils parleraient en leur lieu et place. C'est donc une stratégie de rapprochement.

D'autres chroniqueurs comme Bibou Nissack et le Mutant de Mutations utilisent abondamment les éléments du langage oral dans leurs textes.

Pour le premier, les cris lancés en début de ses chroniques du 16 janvier 2018 « Ooooh... » ; et dans celle du 13 février 2018 « Hourra !!!!! » , sont interpellateurs. En même temps ils retiennent l'attention du lecteur qui d'un premier abord peut être sensible à ces cris, et amènent ce dernier à être plus attentif au message transmis dès lors qu'il sentira ses intérêts évoqués dans ce texte.

Dans certains cas, cette implication du lecteur se fait par des pronoms personnels et les interrogations pour la plupart rhétoriques. Le questionnement et l'exclamation sont des grandes particularités des chroniqueurs dans les deux organes de presse qui font l'objet de notre analyse. Intéressons-nous aux interrogations. « A cette allure là Monsieur le président croyez-vous rassurer encore les Camerounais ? » ; « Alors que faire ? » ; « Vous en doutez toujours ? ». A l'observation et à l'analyse de ces extraits et comme nombreux d'autres, on se rend compte que les chroniqueurs cherchent à faire croire aux lecteurs qu'ils prennent en compte leurs avis, qu'ils parlent pour eux. Ces lecteurs ont donc l'impression que les réponses des journalistes sont les leurs et y adhèrent facilement.

D'autres chroniqueurs comme Lucien Ntamag instaurent subtilement le dialogue avec les lecteurs de leurs textes. Ces derniers se trouvent en pleine échange avec eux comme dans ce passage de *Mutation* numéro 4547 du 31 janvier 2018 :

« Il est des destinées poisseuses et compliquées. Mais, celle de l'Afrique subsaharienne est des plus mal engagées depuis l'avènement du monde moderne. *Et bien avant, répondriez-vous ! Certainement...* ».

Il parle pour ses lecteurs et leur répond. De cette façon, ils sont plus accrochés et le suivent dans son développement et aussi sont plus disposés à admettre l'opinion qui leur est présentée.

## 2.2. Enjeux structurels ou organisationnels

Le média auquel le journaliste appartient oriente aussi sa façon de prendre position par rapport aux questions qu'il traite. Au-delà de la ligne éditoriale, le besoin de se faire acheter s'impose et par-dessus tout, la responsabilité sociale du média et du journaliste sont engagées.

### 2.2.1. La ligne éditoriale

La ligne éditoriale définit l'identité d'un organe de presse. Elle désigne l'ensemble des décisions et orientations données par le rédacteur en chef, en accord avec le promoteur de l'organe, pour orienter le traitement de l'information, de l'actualité. Dans ce sens, Isabelle Poulain (2015 : en ligne) présente les éléments fondateurs de l'identité d'une presse à savoir : le choix du support et du format, le choix du producteur, le choix du lectorat, le choix du décor, le choix du sujet et des types d'article, le choix des images, taille et place, le choix de l'angle pour chaque article (titre+contenu), le choix du langage : niveau de langue, longueur des phrases, du texte, ton, posture, etc.

Cette ligne éditoriale est donc le fil conducteur des écrits et oriente la prise de position du chroniqueur par rapport à l'actualité, le choix des sujets à traiter et même la façon de les aborder.

Le directeur de publication de *Mutations* repris par Ingrid Ngounou (2004 : en ligne) le présentait en ces termes : « *Nous avons décidé de faire un journal comme nous l'avons appris à l'école, comme nous le sentions, comme nous le voulions. Nous avons fait Mutations, même juste pour essayer* » sa ligne éditoriale est « Vif dans le ton, sérieux dans la tenue, culturel dans la vision et iconoclaste dans les positions » C'est donc un journal essentiellement contestataire et « violent » dans l'expression. On comprend dès lors

son grand penchant pour les sujets liés au sport, à la politique et à l'économie. Ses titres, d'un chroniqueur à l'autre, sont pour l'essentiel émotifs, nominaux et se terminent par des points d'exclamation : « De la toxicomanie politique ! » ; « Il fait chaud ! » ; « Bon appétit ! » ; « Opposants : opposez-vous !!! » ; « Repentez-vous ! » ; « Welcome Sissiku ! » ; etc. Ce choix formel crée le suspense et laisse voir une vivacité dans l'expression des faits. Une vivacité qui se traduit également par la dureté du ton et du vocabulaire choisis pour décrier. Ce qui conditionne le traitement de l'information.

### 2.2.2. *Responsabilité sociale*

Rabatel (2017a, p. 119) estime que la responsabilité est avant tout une notion linguistique car « elle interroge les journalistes sur leur choix de planification et de mise en discours. » Bernard Delforce (2018, p. 17-18) estime que « la responsabilité sociale du journaliste consiste à donner du sens ». Autrement dit, la responsabilité sociale impose au journaliste un certain égard par rapport au traitement de l'information. Il s'agit des obligations qui ne sont pas nécessairement écrites et juridiquement encadrées mais relèvent du respect des règles déontologiques et de la responsabilité personnelle du journaliste.

Ainsi, quoiqu'étant libre de ses opinions, le chroniqueur doit respecter les exigences du métier.

### 2.2.3. *Le besoin commercial*

Pour Patrick Charaudeau (2011, p. 70). « La finalité du contrat de communication se trouve en tension entre deux visées qui correspondent chacune à une logique particulière : une visée informative et une visée de captation. » Ainsi, la presse au-delà d'informer obéit à une logique commerciale. Elle doit payer les impôts, entretenir ses locaux, payer ses employés, etc. Pour cela, elle doit faire du gain si non elle fermera. Dans cette logique, les journalistes qui sont les agents publicitaires de ces journaux ont une obligation de « rentabilité ». Leurs textes sont rédigés de façon à accrocher et à fidéliser le grand nombre de lecteurs possible. Ils traitent des sujets brûlants d'actualité, des sujets sensibles qui répondent aux attentes des lecteurs. Le choix du sujet est donc le premier élément accrocheur qui pourrait attirer les lecteurs/potentiels clients.

Après cela, le choix du langage devient tout aussi déterminant. Il faut savoir dire ce que le lecteur veut entendre, ce qui l'intéresse pour ne pas le laisser au risque de le perdre. « Monsieur Biya, non ! » (*Le Messager* numéro 5026 du 09mars 2018), « La prison électorale camerounaise » (*Mutations* numéro 4541 du 23 janvier 2018.), « Ape/franc CFA: entre la peste et le choléra » (*Mutations* numéro 4547 du 31 janvier 2018.), voilà quelques titres illustratifs qui suffiraient au lecteur pour acheter le journal. Ils sont choisis et disposés de façon à susciter une certaine émotion ou le suspense chez le lecteur. Après le titre, le contenu s'adapte également à cette logique commerciale.

## **Conclusion**

En conclusion, la présence du chroniqueur dans son texte se fait à travers divers éléments linguistiques. Cette modalisation commence par la titraille qui plante le décor et maintient l'attention du lecteur. Le chroniqueur mobilise par la suite un lexique adapté aux émotions qu'il vise chez ses lecteurs, un lexique qui contribuera à donner du sens au titre qui porte sa pensée et qui est parfois peu explicite. Pour cela, il mobilise les noms, les adverbes, les adjectifs, les champs lexicaux, joue sur le positionnement énonciatif, et les moyens linguistiques variés pour partager avec le lecteur ses opinions et amener ce dernier à les accepter. Par ailleurs, il importe de relever que les marques de subjectivité (modalisateurs) utilisées par le chroniqueur ne sont pas uniquement l'expression de sa volonté personnelle. Il est conditionné dans le choix de ces éléments par beaucoup de contingences externes qui font qu'il n'est pas possible de parler dans les chroniques de *Le Messager* et *Mutations* d'une subjectivité libre, liée au sujet indépendant mais plutôt d'une subjectivité en co-construction.

## Références bibliographiques

### 1- Dictionnaires

- Charaudeau, P., et Maingueneau, P., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- Dubois, J., Giacomo, M., et alii, 1999, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.

### 2- Ouvrages

- Benveniste, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.
- Berrou, C., 2013, « Écrire une chronique Presse, radio, télé, web », Eyrolles.
- Charaudeau, P., 2005, *Les Medias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck/INA, Bruxelles.
- Kerbrat-Orecchioni, 1980, C., *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
- Le Querler, N., 1996, *Typologie des modalités*, Presses universitaires de Caen, Caen.

### 3- Articles

- Ducrot, O., 1993, « A quoi sert le concept de modalité ? », in, *Modalité et acquisition des langues*, Berlin, Walter de Gruyter, p.111-129.
- Le Querler, N., 2004, « les modalités en française » In *Revue belge de philosophie et de l'histoire*, numéro 3, tome 82, p. 643-656.
- Le Querler, N., 2001, « La Place du verbe modal pouvoir dans une typologie des modalités », in, *Les Verbes modaux*, Amsterdam, Rodoni, Cahier chronos8, p.17-32.
- Rabatel, A., 2005 « Modalités, modalisation et apprentissage. » in *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 31-1, P. 47-74.
- Rabatel, A., 2005, « La Part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », in, *Marges linguistiques n°9*, M.L.M.S, p.1-22.
- Rabatel, A., 2009b, « Prise en charge et imputation, ou prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française*, no 62, P. 23-35.
- Rabatel, A., 2012, « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », in *Travaux neuchâtelois de linguistique*, no 56, P.23-42.
- Rabatel, A., mars 2017, « MOTS. » in *Les langages politiques*, no 113, P. 117-131.

Vion, R., 2001, « Modalités, modalisations et activités langagières », *in, Marges linguistiques n°2*, M.L.M.S, p.209-231.

#### 4- Webographie

Servais C., 2014, « Énonciation journalistique et espace public : une hégémonie pleine de voix ? » Vol. 32/2, *Communication : Information Médias Théories Pratiques*, Université de Laval :  
<https://doi.org/10.4000/communication.5058>, le 15 mars 2019 à 18h55.

Dumont, A., Rousseau, C. et Sicard-Dequoy, A., « Démarche active de découverte sur les adverbes modalisateur » :  
<https://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca>, le 25 janvier 2019 à 22H.

Poulain, I., « Les 8 critères de la ligne éditorial », <http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr>, mis en ligne le 7 janvier 2015, consulté le 15 février 2020.